



COLLÈGE FRANÇOIS-DE-LAVAL

Année scolaire 2016-2017

Le Collège François-de-Laval met de l'avant une liste de services complémentaires ayant pour objectif de répondre à des besoins d'encadrement et d'accompagnement auprès d'élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, d'attention et d'organisation, ou de motivation.

Les élèves spécifiquement concernés par ces services sont celles et ceux :

- qui ont un diagnostic de déficit de l'attention, de trouble d'apprentissage ou du langage faisant obstacle à leur réussite scolaire (rapport d'expertise déposé);
- qui sont en redoublement;
- qui ont un plan d'intervention avec mesures d'adaptation¹;
- qui ont plusieurs échecs au bulletin partiel d'octobre;
- qu'un soutien complémentaire, tant pédagogique que disciplinaire, est jugé pertinent par la direction des services pédagogiques, la direction des services aux élèves et par les enseignants concernés.

Tous les services éducatifs complémentaires sont offerts au collège par des enseignants, la conseillère en orientation, des animateurs, la technicienne en éducation spécialisée, l'orthopédagogue ou autre professionnel à l'intérieur de la grille horaire de l'élève ou après les heures de classe.



SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE

Liste des services complémentaires relevant de:

- l'orthopédagogue
- la technicienne en éducation spécialisée
- la conseillère en orientation
- l'animateur de vie étudiante
- le personnel enseignant

¹ Les mesures d'adaptation retenues au plan d'intervention dépendent à la fois des contraintes reliées à la réalité du secondaire, des contraintes reliées à l'organisation scolaire et des orientations ministérielles. De plus, le plan d'intervention ne doit pas contenir des mesures de modification des attentes par rapport aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

Services professionnels relevant de l'orthopédagogue

Page 2 de 7

Élaboration d'un plan d'intervention

Ouverture de dossiers:

- cueillette d'informations auprès des divers intervenants, rencontres avec les divers intervenants;
- lecture et analyse des documents.

Rédaction du PI:

- rencontre avec l'élève et ses parents, présentation aux enseignants et autres intervenants.

Coût: 50 \$ / PI.

Évaluation du plan d'intervention et reconduction

Bilan annuel des moyens d'adaptation inscrits au PI, ajustements des moyens, lecture, analyse et démarches des nouvelles recommandations, et reconduction du PI.

Coût: 25 \$ / PI.

Suivi en orthopédagogie

Séances individuelles d'orthopédagogie. Ces séances peuvent concerner:

- consolidation des acquis;
- rééducation;
- gestion du stress;
- accompagnement stratégique;
-

Il est également possible d'acheter un bloc de 25 heures à 1000 \$. De plus, les besoins particuliers de l'élève sont évalués en début de suivi.

Coût: 50 \$ / séance.

Ateliers méthodologiques, de lecture, d'écriture et de résolution de problèmes

Séances en sous-groupes portant sur des problématiques similaires. Préparation à certaines épreuves ministérielles notamment celles de français et d'histoire.

Durée: 4 séances / atelier spécifique.

Coût: 50 \$ / atelier spécifique.

Services professionnels relevant de l'orthopédagogue

Accompagnement en contexte d'évaluation

Aide requise selon les besoins particuliers de l'élève (lecture à voix haute).

Durée de l'épreuve
(session officielle des examens).

Coût: 25 \$ / épreuve.

Utilisation d'un ordinateur sécurisé en contexte d'évaluation

Service disponible lors des productions écrites et lors des tâches de compréhension de lecture.

Ordinateur portable sécurisé avec logiciels ou examens numériques adaptés fourni par le collège.

Seuls les ordinateurs portables sécurisés du collège sont autorisés en période de production écrite ou de compréhension de lecture (français et anglais).

Durée: Selon le calendrier des évaluations et des besoins de l'élève.

Coût: 50 \$ / année.

Effectif réduit et surveillance des examens

Service disponible lors des sessions officielles des examens.

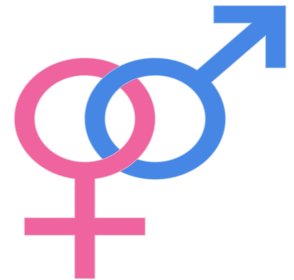
Durée: Selon l'horaire officiel des sessions d'examens.

Coût: gratuit.

Oubli ou annulation d'un rendez-vous

Dans le cas d'annulation d'un rendez-vous, l'orthopédagogue doit en être avisée 48 heures à l'avance par les parents. Dans le cas contraire, des frais équivalant à 50 % des honoraires seront facturés, sauf dans le cas où l'élève s'est absenté pour maladie. Les mêmes frais seront facturés s'il s'agit d'un oubli de la part de l'élève.

Services relevant de la technicienne en éducation spécialisée



Page 4 de 7

Prévention et
sensibilisation

Coordination du programme de prévention et sensibilisation sur les thèmes suivants:

- jeux;
- drogues;
- sexualité;
- médias sociaux;
- intimidation;
- habiletés sociales (amitié, amour, etc.).

Durée:

- selon les thèmes (ateliers ou conférences);
- de 1re à 5e secondaire.

Coût: gratuit.

Gestion de situations
de crise

- Accompagnement individuel destiné à l'élève ou à ses parents.
- Relation d'aide selon les besoins (conflits, consommation, attitude, ...).

Durée: selon les besoins.

Coût: gratuit.

Appui (individuel)
dans les
apprentissages

Mise sur pied de mesures pour :

- atteindre les objectifs;
- élaborer un plan d'action;
- évaluer ce dernier.

Durée: selon les besoins.

Coût: gratuit.

Services relevant de la conseillère en orientation



Matinée du collégial

Organisation de la visite des établissements collégiaux de la région de Québec pour les élèves de 5e secondaire.

Coût: gratuit.

Admission au collégial

Accompagnement individualisé avec chaque élève de 5e secondaire :

- analyse du profil de l'élève ;
- élaboration d'un plan d'action;
- soutien et suivi individualisés pendant le processus de l'admission;
- communication et suivi aux parents.

Coût: gratuit.

Évaluation du profil de l'élève dont l'objectif est de faire des choix éclairés

Rencontres individuelles accessibles à l'ensemble des élèves permettant d'évaluer leurs forces et leurs goûts :

- carrière;
- curriculum vitae;
- counseling.

Durée:

- selon les besoins de l'élève.

Coût: gratuit.

Services relevant d'un animateur de vie étudiante

Page 6 de 7

**Présence dans les salles
de vie étudiante (3 salles)**

En tout temps, l'élève a accès à un professionnel qui peut le soutenir et lui venir en aide :

- 1 animateur pour les élèves de 1re et 2e secondaire;
- 1 animateur pour les élèves de 3e et 4e secondaire;
- 1 animatrice pour les élèves de 5e secondaire.

**Accompagnement dans
les comités d'élèves**

Chaque comité d'élèves est supervisé par un membre de l'équipe d'animation afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

**Soutien aux
apprentissages**

Accompagnement de l'élève:

- gestion de l'agenda;
- gestion du temps d'étude;
- organisation du casier;
- autre problématique reliée à l'organisation scolaire.

**Suivi systématique à
l'aide d'un carnet de
bord personnalisé**

Accompagnement hebdomadaire de l'élève selon des objectifs précis et déterminés en collaboration avec les enseignants concernés.
Collaboration quotidienne exigée des parents quant aux suivis des objectifs établis.

**Développement
d'habiletés sociales
gagnantes**

Accompagnement individuel de l'élève lors de situations conflictuelles ou de l'élève éprouvant des difficultés avec ses pairs.

**Jumelage avec un autre
élève**

Jumelage avec un élève du 2e cycle visant à:

- offrir un soutien individuel dans les matières de base: français, mathématique ou anglais;
- aider à l'étude et aux devoirs;
- préparer les examens.

Note: Aucun coût à payer pour ces services.



Services relevant du personnel enseignant

Page 7 de 7

- Rattrapage dans différentes disciplines scolaires.
- Développement de méthodes de travail efficaces.
- Acquisition de stratégies d'apprentissage efficaces.
- Motivation scolaire.
- Encadrement pédagogique.

Note: Aucun coût à payer pour ces services.

**Un patrimoine à la fine pointe de l'éducation.
Ensemble vers la réussite des élèves.**

**Collège François-de-Laval
6, rue de la Vieille-Université
Québec (Québec) G1R 5X8
418-694-1020 / www.collegefdl.ca**